

L'imposture allemande

(04/12/2021)



La présentation, ce 25 octobre, de la nouvelle étude de RTE sur « Le futur énergétique 2050 » de la France a fait sensation. Il confirme pourtant l'essentiel ce que nous répétons depuis longtemps :

La consommation d'électricité va augmenter (d'au moins 28% d'ici 2050), en dépit de l'amélioration des performances énergétiques des équipements domestiques, de la rénovation thermique des bâtiments, de l'amélioration des procédés industriels, ...

De nouveaux besoins en électricité apparaissent incontournables pour réussir la transition énergétique : dans le transport y compris la fabrication d'hydrogène vert, la conversion du chauffage vers l'électrique, la généralisation des usages du numérique... Et plus encore si l'on veut réindustrialiser la France qui porterait l'augmentation de la consommation d'électricité à 88% !

Le développement des énergies renouvelables ne permettra pas seul de satisfaire les besoins et la stabilité du réseau électrique du pays.

Dès lors, la construction de nouvelles centrales nucléaires (qui n'émettent pas de gaz à effet de serre) est inéluctable.

La taxonomie verte européenne

Construire de nouveaux moyens de production implique d'avoir accès à des fonds européens verts, particulièrement intéressants pour minimiser le coût des emprunts. Il faut pour cela, que les moyens de production soient reconnus « verts ». C'est la « taxonomie verte européenne » en discussion au parlement européen.

L'Allemagne s'oppose à l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie.

En violation du traité Euratom signé par les six pays fondateurs en 1957 (dont l'Allemagne), elle combat avec obstination l'énergie nucléaire depuis qu'elle y a renoncé pour elle-même en 2011 après l'accident de Fukushima.

Préambule du traité Euratom (extrait)

RÉSOLUS à créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire, source de vastes disponibilités d'énergie et d'une modernisation des techniques, ainsi que de multiples autres applications contribuant au bien-être de leurs peuples, La Communauté a pour mission de contribuer, par l'établissement des conditions nécessaires à la formation et à la croissance rapides des industries nucléaires, ...



L'Allemagne entend promouvoir « sa » solution : ENR + gaz.

Elle entreprend la construction de centrales au gaz, – moins polluantes certes que les centrales au charbon, mais émettant 100 fois plus de GES que le nucléaire ! – et prévoit de renforcer l'importation de gaz russe via un nouvel gazoduc (Gazoduc Nord Stream 2).

Ces investissements sont bien sûr très coûteux. Aussi l'Allemagne entend-elle faire participer ses voisins en leur vendant du gaz et de l'éolien.

Le gaz et la taxonomie européenne

L'éligibilité aux « fonds verts européens » est acquise «Seulement si une réduction nette des émissions peut être démontrée» ; «seulement si la performance environnementale est prouvée». L'Allemagne souhaite en profiter, mais ce n'est pas gagné.

Le gaz : une énergie propre ?

Vu par Helena Viñes Fiestas, Membre du Groupe d'Experts Technique européen (TEG) qui a construit la Taxonomie

« ... Le discours officiel a longtemps été que le gaz, notamment, était une énergie de transition indispensable. Aujourd'hui il est évident que nous ne pouvons plus définir une stratégie d'investissement basée sur cette perspective. La Taxonomie présente des opportunités pour une entreprise spécialisée dans le gaz, mais il s'agit essentiellement de gaz «propres» comme l'hydrogène vert ou avec capture du carbone (CCUS) par exemple?: elle donne des pistes essentielles pour identifier les investissements durables. »

La France n'est pas isolée à Bruxelles. 11 pays européens se sont déclarés favorables à l'inclusion du nucléaire dans taxonomie verte européenne. Saisi de cette question, le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne, a déclaré que le nucléaire remplissait toutes les conditions requises pour y

être inclus (mais regrettons que la France encourage le comportement hégémonique de l'Allemagne en n'envoyant personne de haut niveau dans l'administration bruxelloise qui accueille des dizaines d'allemands).
Devant cette position émanant d'une direction de la Commission aux compétences reconnues, l'Allemagne infléchit sa position en déclarant que l'on pourrait considérer le nucléaire comme une énergie de transition !
De transition vers quoi ?!



Peu importe qu'elle ne soit pas capable de définir précisément vers quoi se ferait la transition – sauf vers les ENR qui ne peuvent garantir la sécurité d'approvisionnement les jours sans vent, et le soir après le coucher du soleil.

Le but de l'Allemagne est ailleurs : il s'agit d'interdire que le nucléaire soit reçu comme une « source de vastes disponibilités d'énergie et d'une modernisation des techniques, ainsi que de multiples autres applications contribuant au bien-être de leurs peuples » (traité Euratom). Sinon, l'énergie nucléaire viendra concurrencer l'éolien allemand, très dynamique, ainsi que de futur de ventes de gaz à ses voisins grâce à l'arrivée du gazoduc Gulfstream2 sur son sol.

Il s'agit donc davantage d'une guerre économique contre les 11 pays de l'E.U. qui souhaitent intégrer le nucléaire dans la taxonomie verte.

La France saura-t-elle résister ? Rien n'est moins sûr à ce jour, car l'influence allemande auprès de l'U.E. et de la Commission européenne est devenue démesurée depuis quelques années déjà.

© UARGA

« Vers une électricité durable, propre, sans CO2, disponible, abondante en permanence
site de l'UARGA, Union d'Associations de retraités et d'anciens du nucléaire

Origine information

https://www.uarga.org/actualite_evenem_doc/actualite_immediat.php?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Limposture%20allemande&utm_medium=email